



UNION REGIONALE DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES D'AUVERGNE

Maison des Associations
11, Rue des Saulées
63400 CHAMALIERES

Téléphone : 04 73 30 98 21

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'URIS-A du 6 mars 2004

Invité d'honneur

Mr Claude Wolff, Maire de Chamalières.

Présents

Pierre	Besson	INSA	Jean	Fau	ENSAM	J - Philippe	Moulin	Agros
Bernard	Besson	ENIB	Jean-Claude	Faucher	ESIEE	Gérard	Noel	ECAM
Patrick	Bihoues	INPG	Hubert	Gaume	ENSAM	jean	Périgaud	INA PG
Alain	Borghèse	EMSE	Maxime	Goumy	ESE	yves	Pinet	EMP
René	Bousquet	INSA Lyon	Henri	Granouillet	ENSAM	Jacques	Renaud	ESTP
André	Buvat	ECAM	Yves	Janique	ECAM	Pierre	Rivet	HEI
Raymond	Charrier	IPF	Jean - Luc	Laurent	ENSAM	Roger	Thibout	ISF
Robin	Cuinat	ENSA M	Bernard	Lauron	CNAM	Jean - Louis	Tournier	INSA
Alain	Delorme	ESIM	J. Claude	Madèbène	ENSAIS	Fernand	Tuyéras	CNAM
André	Espinasse	EMP	Michel	Maigné	CNAM	Jean	Verne	EMSE
			Laurent	Malaterre	CNAM			

Excusés

Roger	Armand	INA PG	Bernard	Faure	INSA	Claude	Montury	IDN; EC Lille
Jean	Blanchon	INA PG	Gérard	Galliano	ECP	Isabelle	Papet	INSA Lyon
J - Pierre	Bletry	IPF	Yves	Geay	INA PG	Gérard	Paris	ECP
Jean - Paul	Bleu	CNAM	Laurent	Genaud	CUST	Bruno	Parmentier	ESITPA
Jean	Brian	ESE	Jacqueline	Gérard	ENSCCF	Alain	Paulet	ENSAMB
Roger	Brillot	ENSAIS	Geneviève	Giraud	CNAM	Pierre	Philibert	ENSCCF
Pascal	Bruhat	INSA Lyon	Jean	Grizard	INSA Lyon	Hubert	Poinas	ESE
André	Caillaud	EMP	Michel	Guibé	ENSI Caen	Benoit	Quentin	ESA P
Maurice	Cassiot	IPF	Jean	Guyot	ESAP	J - Baptiste	Raggi	EEMI
Jean - Pierre	Chaverou	IPF	Jean	H.-Resplandy	ETP	Françoise	Rezette	UCL Belgique
Yann	Chaylard	ECAM	J - Pierre	Hilleret	ESE	Philippe	Riolet	ESE
Pierre	Corniou	ENSCCF	Bruno	Houlier	AGRO	Didier	Rolle	ENSAIS
Jean	Couret	ENSEM	Jean	Huet	INA PG	Gilbert	Roth	ECP; ESE
Jean	Croguennec	ENSAM	Alain	Janique	CNAM; ICG	Paul	Sarignac	ENSAM
François	Degeorge	INA PG	Paul	Joannes	ENSIC	Robert	Stock	ENSAM Lille
Jean	Dejou	ENSA M	Charles	Jouanet	ENSAM; ESE	Bernard	Thuaud	EP; ENPC
J - Jacques	Delaporte	??????	Gérard	Lahoussaye	ENSA G	Maurice	Verne	ICAM
Bruno	Depelley	ENSEM	Gilbert	Lienard	INA PG	Michelle	Vessière	ENSCCF
Jacques	Devred	ESIEE	Raymond	Loquineau	ENSAM	Paul	Vidal	ENSAM
Jean	Dodat	ENSCCF	Paul	Malochet	ENSAM	René	Vidalinc	ISF; IPF
Hervé	Doublet	ESIM	Pierre	Martinet	ENSCCF	Robert	Vincent	ENSAM
Raymond	Duchatelard	ESTACA	Jean	Massoubre	ENSICN	Jean	Viple	ESE
			Dominique	Mison	INSA			

L'Assemblée Générale de l'Union Régionale des Ingénieurs et Scientifiques d'Auvergne s'est déroulée le samedi 6 mars 2004 dans la grande salle de la Maison des Associations de Chamalières.

La séance est ouverte à 9 heures 10, sous la présidence de Patrick Bihoues qui remercie l'ensemble des présents pour l'intérêt qu'ils portent à l'association. Il note, encore cette année, le nombre important de membres excusés.

Secrétaire de Séance : **Bernard LAURON** (rapport soumis le 31/03/2004 au Président)



Délégué du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
7, rue Lamennais 75008 PARIS Tél. 01 44 13 66 88 Fax 01 42 89 82 50
Organisme Reconnu d'Utilité Publique

Le Président P. BIHOUES ouvre la séance en ravivant le souvenir de Pierre DURAND (ENSITM ME 62) dont les obsèques ont été célébrées le 4 mars en l'église de Chamalières. Certains d'entre nous y étaient présents pour représenter l'URIS - Auvergne. Sont évoqués, le caractère altruiste et le contact chaleureux de Pierre qui faisaient de lui une personne responsable, engagée non seulement à l'URIS – Auvergne où il œuvra, notamment, dans la commission "emplois et assistance aux jeunes" mais également dans d'autres associations caritatives.

1. Le Rapport Moral par Patrick Bihoues, Président de l'URIS-AUVERGNE :

Dans son rapport, P. BIHOUES mettra l'accent sur les objectifs de l'activité 2003 :

1. Mise en cohérence du niveau de services en fonction de la nature de la relation avec l'association

Trois niveaux de relation ont été définis en conseil d'administration, l'adhérent direct, l'adhérent via son groupement et le membre du réseau. La voie normale d'adhésion est celle via le groupement, quand il existe. Une adhésion directe est nécessaire en cas d'absence de groupement ou de volonté de l'intéressé de s'engager plus directement, indépendamment de son groupement, dans le fonctionnement de l'URIS. Les membres du réseau ne sont pas adhérents, mais nous avons la volonté de garder un lien à minima annuel avec eux.

Ainsi, suite aux débats sur ce sujet, la "lettre de l'URIS – Auvergne" sera divulguée systématiquement aux adhérents directs (130) et aux adhérents indirects (1500) qui cotisent par l'intermédiaire de leurs groupes d'appartenance. Par contre cette publication sera, dorénavant, adressée une seule fois par an à tout le réseau (cotisants directs, indirects et sympathisants, soit 3500 personnes) afin de proposer une invitation à l'Assemblée Générale (AG).

De même, la participation à certaines manifestations ne sera proposée qu'à certains membres. C'est ainsi que les activités initiées par les diverses associations fédérées par l'InterClubs, hormis la nôtre, seront ouvertes, exclusivement aux cotisants directs et aux groupements, à charge pour eux de la relayer.

Citons pour finir deux exemples : une visite du viaduc de MILLAU, organisée par l'URIS – Auvergne a été proposée (mai 2003), exclusivement, aux adhérents directs et en nombre limité aux groupements. La conférence sur le thème "la compétition chez Michelin", organisée en partenariat avec la SATCAR (mars 2004) a été proposée à tous les adhérents domiciliés sur l'arrondissement de Clermont – Ferrand.

2. Notoriété de l'URIS – Auvergne afin de la positionner en tant que lobby capable, compte tenu de la diversité des compétences de ses membres, de prendre part dans les grands débats de société.

Les manifestations dans lesquelles s'est impliquée notre association en 2003 dans les thèmes aussi divers que le développement durable à l'ENSCCF au mois de janvier, la sensibilisation des jeunes à la culture scientifique à Expo - Sciences à Cournon en mai en partenariat avec l'ADASTA, les risques industriels au CUST en novembre en collaboration avec la Cram, sans oublier diverses expertises confiées à certains d'entre nous (incinérateur, extension du site Aventis à Vertolaye) concourent pleinement à promouvoir l'URIS – Auvergne comme une assemblée compétente pour traiter des grandes questions citoyennes d'aujourd'hui.

3. Valorisation et perspectives d'avenir du métier d'ingénieur.

Le 26^{ème} congrès des arts & métiers, organisé par l'association des anciens élèves de l'ENSAM, membre de l'URIS - Auvergne s'est déroulé à Polydôme au mois de novembre. Cette manifestation a mis en exergue la capacité de l'ingénieur à promouvoir l'innovation en symbiose avec le monde de la recherche par une démarche raisonnée, pragmatique et responsable, ayant pour seul objectif l'efficacité.

Par ailleurs, comme il l'a déjà fait remarquer lors de son interview (Cf. : "la Montagne" lundi 8 mars – page régionale), P. BIHOUES rappelle que, si le marché de l'emploi stagne actuellement dû au tassement de l'activité économique, la situation devrait sensiblement s'améliorer dès 2005 avec les premiers départs massifs en retraite. Une augmentation annuelle des besoins est estimée à 5000 ingénieurs pendant plusieurs années.

Comme à l'accoutumée, après avoir référencé quelques actions qui n'ont pas abouti (conférence WIFI) ou donné, à ce jour, les résultats escomptés (annuaire Cd-Rom), le président termine son allocution par le sempiternel refrain incitant compétences et porteurs de projet à se manifester.



2. Intervention de Monsieur Claude Wolff, Maire de Chamalières :

Comme tous les ans, Monsieur Claude Wolff nous assure de sa profonde considération pour notre métier d'Ingénieur et de Scientifique et fait part de son plaisir d'accueillir l'URIS-Auvergne dans les locaux de la Municipalité.

La dernière "lettre de l'URIS – Auvergne" à la main, M. le Maire avoue que son niveau de culture scientifique ne lui permet pas encore de bien cerner les arcanes des systèmes de navigation par satellites. Que ce soit le GPS ou le Galiléo, pour lui ces "choses" tiennent du mystère. Néanmoins, conduisant une automobile – artificiellement - intelligente, il reconnaît bien que mystérieux pour lui, ces systèmes rendent un grand service. Aussi préconise-t-il, en ces temps ou certains esprits paraissent fortement perturbés qu'il serait bon de mettre au point un "GPS personnel" pour remettre les "cortex associatifs" sur le chemin du bon sens !

Notre invité d'honneur regrette de n'être point un destinataire systématique de notre publication...Le Président le rassure et promet de corriger cette carence de communication.

C. WOLFF termine son allocution en conseillant - en économiste averti - les Ingénieurs et Scientifiques à mieux s'investir dans l'aspect marketing lors de l'étude d'un projet. Ce qui tendrait à mieux faire connaître notre métier.

3. Relation avec le Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France – CNISF (Yves Janique, trésorier du comité des Régions) :

Tout d'abord Y.JANIQUE rappelle les personnes en charge des questions administratives du CNISF qui assurent le lien avec les URIS, à savoir :

- Daniel Ameline : Délégué Général
- Valérie Leclercq : fichier des adhérents directs
- Françoise Coté : Assistante du Délégué
- Jean Courouble : gestion du Répertoire.

Puis présente l'activité et les objectifs du CNISF en 2003 :

1. Répertoire des Ingénieurs et Scientifiques : A ce jour le Répertoire comporte 510 000 noms. Il comprend essentiellement des Ingénieurs Diplômés (ID). Des Ingénieurs Reconnus (IR) y sont également mentionnés.
2. Communication : Sur le site Internet du CNISF : www.cnisf.org vous trouverez :
 - Les informations du moment : manifestations ; salon de l'ingénieur ; petits déjeuners de la Rue Lamennais (1 fois par mois) ; actions technologiques, réalisées par exemple, sur le thème du développement durable etc.
 - Les actions des URIS, qui disposent de deux ou trois pages. La mise à jour de ces pages étant à sa charge.
 - Les actions du Comité des Régions.

Daniel Ameline - Délégué général du CNISF - dispense une note d'informations rapides : " Flash Info" transmise chaque vendredi à toutes les URIS. Y.JANIQUE se charge de la diffuser à tous les membres du CA ; aux Présidents de groupes régionaux qui peuvent, eux-mêmes, la transmettre à leurs membres respectifs et aux membres individuels, cotisants, qui ont Internet.

Cette publication de synthèse est également adressée aux Présidents d'Associations des Ecoles d'Ingénieurs.

Enfin, "les dépêches du CNISF", document adressé 3 à 4 fois l'an aux Associations ; aux URIS et aux membres individuels résume les actions entreprises par le CNISF et le Comité des Régions.

3. Objectifs généraux : réconcilier les technologies et la Société ; répondre aux attentes des jeunes et susciter leur intérêt pour les études scientifiques ; alerter les Pouvoirs Publics sur les nouveaux besoins de formation "Métiers de l'Ingénieur" contribuer à la diffusion de la culture risques/société ; participer aux réflexions sur le "Développement Durable" ; conforter le positionnement du CNISF, représentant de la Communauté des Ingénieurs et des Scientifiques (510 000 répertoriés) et acteur de la société civile ; promouvoir la mobilité des Ingénieurs en Europe et à l'international.
4. Objectifs de fonctionnement : restaurer de façon durable l'équilibre des finances du CNISF ; renforcer les liens avec les Associations et leurs membres ; amplifier les efforts de communication, en invitant les Ingénieurs et Scientifiques à utiliser Internet ; recruter des responsables, bénévoles, à tous niveaux.



5. Grands débats : Le CNISF est présent auprès des Ministères dans les domaines suivants : l'environnement (élaboration de la charte) ; l'énergie (débat, livre blanc ; Cf. : Flash Info 04 09 du 27/02 sur l'énergie nucléaire) ; les transports ; les infrastructures ; la prévention des risques industriels.
6. Actions 2003, reconduites en 2004 : Promotion du métier de l'Ingénieur ou du Scientifique dans les collèges ; colloque sur la formation au long de la vie de l'Ingénieur ou du Scientifique ; enquête sur les salaires et calcul en ligne du salaire de chacun sur le site CNISF : Salon de l'Ingénieur (20 et 21/11/04) au CNIT avec la participation de l'APEC ; prix Chéreau - Lavet pour récompenser l'esprit ingénieux ; entretiens Physique-Industrie (22/10/03) ; petits déjeuners Lamennais ; création de la Conférence des Présidents des Associations.
7. Assurance juridique : le nombre d'assurés s'élève aujourd'hui à 125 000 personnes. 363 demandes d'informations ont été honorées. 42 litiges ont été étudiés (Cf.: Flash Info 04 05 du 30/01/04).
8. Comité des Régions : le rôle du Comité : coordonner les actions des URIS afin qu'elles se développent de façon homogène. Etant donné qu'il en existe des petites, des moyennes et des grandes, un tel objectif n'est pas évident. L'URIS-Auvergne, considérée de taille moyenne, est perçue par le CNISF pour un membre qui se défend assez bien dans ses actions nous assure Y. JANIQUE.
9. Conclusion : toutes ces actions concourent à mieux fédérer les Associations afin d'inviter le " monde des Ingénieurs et Scientifiques " à mieux participer à son environnement immédiat dans le cadre des groupes régionaux et des URIS qui les représentent auprès des autorités régionales et locales.

Ayant terminé son deuxième mandat (3 ans) de trésorier du Comité des Régions, Y. JANIQUE fait part de son intention de briguer, lors du renouvellement du bureau, ce mois-ci, le mandat de secrétaire de la région Sud Est. (le bureau du Comité des Régions est constitué de 6 membres : un Président et un trésorier élus par les présidents d'URIS et quatre délégués : régions N-O ; N -E ; S-E ; et S-O).
Nous lui souhaitons bonne chance pour cette initiative.

4. Les commissions de l'URIS-AUVERGNE : -----

4.1 La Communication (Alain Borghèse, 3^{ème} Vice-président ; assisté de Jean Le Blanc et Jean Fau) :

A. Borghèse rappelle l'ossature de la Lettre qui se compose d'articles, d'interview et de comptes rendus divers relatant les activités de notre association. Une rubrique "courrier des lecteurs" est envisagée.

Il insiste sur le fait que cette publication doit son existence à ceux qui écrivent et à ceux qui assurent, depuis un an, sa mise sous pli et son envoi.

M. MAIGNÉ se propose de fournir un article de synthèse – compatible avec le nombre de lignes disponible - sur le système PAX à paraître prochainement.

Robin CUIINAT (ENSA M 52) manifeste son désir de rejoindre le clan des "petites mains" lors de la prochaine mise sous enveloppe. Qu'il en soit, ici, remercié.

Notons que pour raison budgétaire, deux lettres, seulement ont été publiées en 2003. Conformément aux objectifs décrits par P. BIHOUES, l'utilisation du courrier électronique devrait s'intensifier.

Un fichier spécifique sera créé afin d'adresser certaines de nos publications comme "La lettre" à certaines personnes extérieures à l'URIS-Auvergne (institutionnels, personnes très importantes : VIP).

4.2 La commission Emploi (Pierre Rivet, 2^{ème} Vice-président, Animateur intérimaire) :

Il y a un an, déjà se posait la question de l'opportunité d'entreprendre une réflexion pour relancer l'aide à la recherche d'emploi. P. Rivet pense qu'il sera difficile, aujourd'hui, de récupérer les partenariats industriel et institutionnel dont cette commission disposait, il y a quelques années encore !

B. Besson (ENIB 76 – abcsbesson@yahoo.fr) en contact avec l'APEC fait part de son désir de relancer cette activité... M. LORENT Benoît – en recherche d'emploi - présenté par P.CORNIOU au cours du Conseil d'Administration du mois de décembre pourrait, éventuellement, être intéressé par cette proposition !

4.3 La Commission Développement durable (Pierre Corniou) :

P. CORNIOU (absent excusé) finalise actuellement la publication "Ingénieurs Auvergne". Relative à la conférence-débat du mois de janvier 2003 sur le thème du traitement des déchets.



Un projet de valorisation du Haut Allier par l'étude des ouvrages (ferroviaires notamment) construits sur cette ligne mythique, devrait cette année, voir le jour. Il sera discuté de la technologie employée, de l'intégration dans cet environnement protégé et de l'impact socio-économique de ces édifices.

4.4 Promotion des métiers de l'Ingénieur et sensibilisation des jeunes aux carrières scientifiques et technologiques (Pierre Rivet) :

Les contacts établis par P.RIVET en 2002 avec les responsables de l'enseignement privé n'ont donné suite à aucune action. Néanmoins, dans ce cadre, nous pouvons mentionner la tenue d'un stand "scientifico-ludique" à expo-science 2003 à Cournon au mois de mai en partenariat avec l'ADASTA.

Notons que P. RIVET a été nommé, cette année : "Monsieur Promotion des Métiers de l'Ingénieur" en charge de la correspondance URIS-Auvergne / CNISF concernant ce sujet.

5. L'informatique (Michel Maigné, gestionnaire du fichier de l'URIS-A) :

Une nouvelle version de l'annuaire sur Cd-Rom est présentée à l'assemblée des présents. Malgré certaines imperfections subsistantes et un graphisme, aujourd'hui, rudimentaire, il est décidé à terme, une diffusion vers les 1500 cotisants à l'URIS-Auvergne. Une série limitée sera préalablement gravée pour permettre aux Présidents de groupe, l'actualisation de leur fichier respectif et la validation de cette version.

Les publicités acquises ce jour (EDF, SMTC, CCI,...) seront insérées dans les encarts prévus à cet effet. Une jaquette de présentation sera réalisée.

Il a été convenu au cours de l'exercice 2003 que seront classés " ISF", les Scientifiques ayant un niveau d'étude supérieur ou égal à Bac+5. Cette appellation concerne majoritairement les Universitaires ne possédant pas un diplôme d'Ingénieur.

6. Des activités et de l'information 2003 (Bernard Lauron, secrétaire de URIS-Auvergne) :

- Quatre manifestations ayant remporté un franc succès, ont rythmé l'activité 2003 de l'association :
 - I. Conférence débats "Le traitement des déchets" à l'ENSCCF en janvier,
 - II. Présentation d'un stand Scientifico-ludique ayant pour thème "la température" en partenariat avec l'ADASTA à Expo-Sciences à Cournon en mai,
 - III. Visite du Chantier du Viaduc de Millau en mai,
 - IV. Conférence "Gestion des risques industriels" en partenariat avec la Cram au CUST en novembre.
- Rappel de la composition actuelle du bureau suite à son renouvellement en 2003 :
 - ❖ Président : Patrick BIHOUES,
 - ❖ Secrétaire : Bernard LAURON,
 - ❖ Trésorier : Maxime GOUMY,
 - ❖ 1^{er} Vice-président : Pierre Corniou (Animateur de la commission "Développement durable"),
 - ❖ 2^{ème} Vice-président : Pierre Rivet (Animateur de la commission "Promotion des métiers de l'Ingénieur et culture scientifique"),
 - ❖ 3^{ème} Vice-président : Alain Borghèse (Animateur de la commission "Communication").

Notons qu'un Animateur pour la commission "Aide à la recherche d'emplois" serait le bienvenu. Celui-ci pourrait compter sur l'expérience acquise en ce domaine par P. RIVET et A. BORGHESE. D'autre part, un secrétaire adjoint disponible serait apprécié...

• Informations Diverses :

- ❖ Jean-Luc LAURENT, (ENSAM AI 74 – laurent.jeanluc@wanadoo.fr) (présent), succède à Jean-François OGNIER (CH 69) comme Président du groupe régional Auvergne des Ingénieurs Arts et Métiers.
Ainsi, il rappelle que Jean FAU, Hubert GAUME, Paul VIDAL, et lui-même représentent le groupe A&M au Conseil d'Administration de l'URIS-Auvergne. Les 22 sièges, que compte le Conseil d'Administration, dédiés aux groupes d'écoles sont, donc, pourvus.
- ❖ Une information de dernière minute donne Robert TOURNIER (ENSAM AN 61 – r_tournier@libertysurf.fr) Président du groupe A&M de Moulin-Vichy en remplacement de Michel ROGER (CL 62).
- ❖ Pierre BESSON (INSA) envisage de monter une conférence sur la création d'entreprise.



7. Le rapport financier (Maxime Goumy, trésorier):

COMPTE D'EXPLOITATION 2003 - PREVISION 2004

RUBRIQUE DEPENSE / RECETTE	Compte d'exploitation 2003		Prévisions 2004	
	DEPENSE €	RECETTE €	DEPENSE €	RECETTE €
SECRETARIAT				
Téléphone	416,10		300,00	
Affranchissement	408,57		400,00	
Fournitures de bureau	698,08		600,00	
Copies	80,00			
Assurance	213,31		250,00	
Frais d'AG	62,81			
Total	1 878,87		1 550,00	
DEPLACEMENTS et MISSIONS	878,16		600,00	100,00
COTISATIONS				
Cotisations des Groupes		2 190,46		3 000,00
Cotisations individuelles		2 836,00		3 000,00
Reversement CNISF	503,00		500,00	
Dons URISA			75,00	
Total	503,00	5 026,46	575,00	6 000,00
LETTRE URIS et PUBLICATIONS AUTRES	6 728,26	43,97	5 000,00	0,00
ANNUAIRE			3 000,00	6 000,00
RECEPTIONS et MANIFESTATIONS	3 360,18	6 238,00	3 000,00	3 500,00
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	10,44	1 114,70		450,00
DIVERS	69,26	486,14		
TOTAL GENERAL	13 428,17	12 909,27	13 725,00	16 050,00
GAIN / PERTE	-518,90		2 325,00	
TOTAL	12 909,27	12 909,27	16 050,00	16 050,00

SITUATION DES COMPTES AU 31/12/2003



Délégataire du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
7, rue Lamennais 75008 PARIS Tél. 01 44 13 66 88 Fax 01 42 89 82 50
Organisme Reconnu d'Utilité Publique

SITUATION DES COMPTES AU:	31/12/2003
Compte Chèque C.M.(CNISF + IFMA)	397,96
Compte Chèque CCP	61,55
Compte Chèque CCF	3 525,59
Compte Livret CCF	7 645,58
Compte CEP	100,00
SICAV CCF	5 634,00
	17 279,68
Compte Epargne IFMA	3 837,20
TOTAL URIS AUVERGNE	21 116,88

Le compte d'exploitation est d'un niveau comparable à celui des années précédentes, de l'ordre de 13 000 euros.

Le résultat général a bénéficié du bon bilan de la conférence sur le traitement des ordures ménagères et de l'augmentation des recettes de cotisations individuelles (arrivée de 60 adhérents nouveaux).

Le recouvrement des cotisations de groupe a été retardé par les discussions en cours sur l'évolution de leur mode de calcul. Plusieurs paiements sont arrivés après la fin d'année.

A ce jour (6 mars 2004) la situation habituelle est à peu près rétablie.

Rapport adopté à l'unanimité.

Cotisations individuelles :

1. L'assemblée Générale confirme le montant des cotisations individuelles **2004** au même montant qu'en 2003, soit :
 - 18 Euros pour les membres des associations à jour de leur cotisation de Groupe,
 - 36 Euros pour les autres membres.
2. Elle décide de porter en **2005** ces cotisations respectivement à :
 - 20 Euros pour les membres des associations à jour de leur cotisation de Groupe,
 - 40 Euros pour les autres membres
3. Les groupements à jour de leur cotisation 2003 sont les suivantes :
CNAM, CUST, ECAM, ECP, EMSE, ENIB, ENSAM ci-fd, ENSAM mont, ENSAM vichy, ENSCCF, ENSIC, ESE, ESIEE, ESTACA, ESTP, ICAM, INSA, IPF, AGROS (sous réserve d'un paiement prochain).

Cotisations de Groupe :

Le montant des cotisations de Groupe était calculé jusque là sur la base de **tous** les adhérents répertoriés au fichier. Plusieurs Groupes ont jugé, cette année, ce mode de calcul insupportable pour leur trésorerie : le nombre de noms au fichier a plus que doublé ces dernières années (CUST : 80 à 800!). Ces derniers ont proposé d'asseoir désormais la cotisation de Groupe sur les **seuls membres cotisants** à leur association.

Cette solution diminuant les recettes de l'URIS, ne permet plus de servir les mêmes prestations qu'auparavant à tous les Ingénieurs et Scientifiques de la région.

Après discussion, l'Assemblée Générale a adopté la proposition du Président qui consiste à asseoir la cotisation sur la **liste des cotisants** que nous fournira chaque Groupe :

1. Elle sera pour 2004 de **2 Euros** par cotisant,



- II. Toutes les lettres de l'URIS seront adressées aux "**cotisants Groupe**" et bien entendu aux **cotisants individuels**,
- III. Une fois par an, en principe juste avant l'Assemblée Générale, la Lettre sera adressée à toutes les personnes répertoriées au fichier de l'URIS, **cotisant à leur association ou non**, pour éviter de perdre tout contact avec un nombre important de membres adhérents potentiels à notre association.

Les Groupes doivent donc continuer à donner au responsable du fichier, Michel MAIGNÉ, la liste de **tous les anciens** de leur école, cotisants ou non chez eux, et la liste des **cotisants**, qui **seuls** recevront l'ensemble des publications dues à leur niveau d'adhésion.

La mise en place de ces nouvelles dispositions se fera dès la publication de la prochaine lettre, et dès l'appel de cotisations 2004. Il faut donc que chaque association donne la liste de ses cotisants **avant fin mai 2004**. En l'absence de ces éléments, le calcul de la cotisation, ainsi que la diffusion de la lettre, se feront sur les mêmes bases qu'auparavant, c'est à dire que la cotisation sera appliquée à **tous les membres** du fichier et la lettre adressée également à tous.

Les problèmes rencontrés lors de la transition seront examinés au cas par cas.

Remarques : le nombre d'adhérents individuels est de 130 pour 2003, contre 70 l'année précédente. C'est un signe de bonne appréciation des activités de notre association. L'annuaire, dont la sortie est prévue pour cette année, devrait être favorable à notre gestion 2004.

8. La médaille du CNISF à André BUVAT (ECAM 44, ISF 63) :

Pour clôturer cette Assemblée Générale, Le Président Patrick BIHOUES remet la médaille du CNISF à André BUVAT, au titre des services rendus à l'URIS – Auvergne.

Membre, toujours efficace, du Conseil d'administration après avoir rempli, au sein du bureau, les fonctions de secrétaire pendant 25 ans (secrétaire quasi "perpétuel" !) et de Vice-président. Il assure avoir œuvré avec plaisir dans cette ambiance conviviale que revêt l'activité de notre association...Nous ne doutons point, pour l'avenir, de sa bonne volonté !

Le Président, ainsi que l'Assemblée des présents lui expriment leurs félicitations et leurs remerciements.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 12h15. Pour une vingtaine d'entre nous, des questions plus terre à terre seront abordées au cours d'un excellent déjeuner concocté par Fernand TUYERAS au restaurant " l'Européen " à Chamalières.

Destinataires : - Membres de l'URIS – AUVERGNE; Pdts et membres présents et excusés des Groupes Régionaux,
- CNISF : AMELINE Daniel, délégué général,
- Comité des Régions : LABORIE Jean-Pierre Michel, Président,
DORNE Jacques, Délégué Région Sud –Est.



Délégué du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
7, rue Lamennais 75008 PARIS Tél. 01 44 13 66 88 Fax 01 42 89 82 50
Organisme Reconnu d'Utilité Publique